

et quelle reconnaissance lui conservaient, bien longtemps après le jour de la séparation dernière, les âmes bien-nées qui en avaient été l'objet.

Le marbre, artistement ciselé, qu'une pieuse inspiration a fait placer tout auprès de l'autel de Marie, où pria si souvent ce vénéré prêtre, porte l'inscription suivante :

ICI  
REPOSE

**Messire La-Edouard Parent,**

Ordonné prêtre le 9 Février 1840,

Décédé le 19 Mars 1877,

A l'âge de 65 ans, 4 mois et 20 jours.

Eternelle reconnaissance

A ce vénéré et regretté Père,

Dont

Toute la carrière sacerdotale

A été consacrée

A cette paroisse,

Et qui fut toujours un modèle

De piété, de régularité,

De zèle et de charité.

Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison

Souvenez-vous de vos pasteurs,

Qui vous ont prêché la parole de Dieu.

Ce monument fut érigé

Par des enfants de la Pointe-aux-Trembles

Demeurant actuellement à Québec.

A. D. 1881.

M. l'abbé Nérée Gingras, curé de St-Gervais et enfant de la Pointe-aux-Trembles, a interprété avec beaucoup de bonheur cet hommage bien mérité que rendent à un Père ses enfants reconnaissants, lorsqu'ils proclament qu'il fut un modèle de piété, de zèle, de régularité et de charité. Impossible de décrire l'impression de l'auditoire. Les larmes abondantes qui coulèrent durant toute l'allocution peuvent seules en donner une idée, et montrer que le souvenir du regretté monsieur Parent est aussi vivace dans le cœur de ses paroissiens qu'il l'était le 19 mars 1877, lorsque la mort les obligeait de lui dire le suprême adieu.

La messe de *Requiem* a été chantée par M. Rouseau, curé actuel de la Pointe-aux-Trembles. M.M. les abbés N. Cinq-Mars et F. X. Bélanger remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. M. le Curé F. Pilote, curé de St-Augustin, a fait l'absoute.—X.

— Les journaux de Québec nous apprennent, qu'en vue du chemin de fer projeté entre Québec et la Malbaie, qui paraît partout rencontrer l'approbation générale à Québec et dans le voisinage, un capitaliste a l'intention d'ériger un grand hôtel de Ste Anne-de-Beaupré, pour l'avantage des pélerins qui se rendaient encore en plus grand nombre à ce lieu de pèlerinage, s'il y avait une semblable voie de communication.

Si les promoteurs de ce projet de chemin de fer de Québec à la Malbaie ont à rencontrer des obstacles quelque part, ce ne sera certainement pas du côté des M.M. du Séminaire de Québec, propriétaire de la côte de Ste Anne-de-Beaupré qui accorderont gratis aux directeurs de cette entreprise, le droit de passage sur tout le parcours. Ce projet se présente sous la plus belle perspective, et il y a tout lieu d'espérer que le vaste dis-

trict du Saguenay et le comté de Charlevoix fourniront au chemin un trafic suffisant pour rémunérer ceux qui auront la direction de ce chemin de fer.

— Le correspondant du *Courier de Montréal* informe que M. Legru, représentant de l'Union Sucrière au Canada, était, il y a quelques jours, à Ottawa. Le but de son voyage était d'obtenir du gouvernement une exemption de tous droits d'accise, pendant une période de huit années, sur le sucre à être fabriqué dans le pays avec la betterave à sucre. Il y a tout lieu d'espérer que le gouvernement se rendra à cette demande, fort juste dans les circonstances actuelles. L'industrie si importante pour nous de la fabrication du sucre avec la betterave, doit être favorisée de certains privilèges, si nous voulons la voir s'établir parmi nous.

Si je suis bien informé, dit ce correspondant, et si j'en crois des rumeurs qui paraissent bien fondées, cette exemption de droits aurait été obtenue, grâce au zèle déployé par nos ministres bas-canadiens.

La première fabrique de l'Union Sucrière sera établie à Berthier. On pense que dans un mois toutes les mesures seront prises à cette fin et que les travaux de construction des bâtiments nécessaires commenceront aussitôt.

*La colonisation dans le diocèse de Sherbrooke:* Nous lisons dans le *Pionnier de Sherbrooke*: Dimanche, le 2 janvier courant, une lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr Racine a été lue, au prône, pour encourager la colonisation et ordonner une collecte dans toutes les églises du diocèse de Sherbrooke, pour venir en aide à cette œuvre patriotique.

Le grand et puissant mouvement imprimé à la colonisation, par les apôtres de cette œuvre et par la presse, vient de recevoir dans le diocèse de Sherbrooke la sanction de la haute autorité religieuse. Sous l'égide d'une protection aussi efficace, espérons que l'union des efforts communs, quelque petit que soit le contingent de chacun, produira les plus heureux résultats. S'il est une œuvre qui soit digne de l'union de toutes les bonnes volontés, c'est bien l'aide que l'on peut accorder aux courageux pionniers qui s'enfoncent dans la forêt pour convertir en plaines fertiles ces terres incultes qui ne produisent rien pour la société. La collecte qui sera faite dans ce but ne devra pas manquer d'être abondante.

Nous publierons cette lettre de Mgr Racine, dans notre prochaine *Revue*.

*La colonisation dans le canton Gosford etc., en arrière de St-Raymond, comté de Portneuf.*—Depuis plusieurs mois des arpenteurs ont fait des explorations afin de terminer les lignes de nouveaux townships, en arrière de la paroisse de St-Raymond, sur la ligne du chemin de fer du Lac St-Jean.

Ces arpenteurs informent que cette partie du pays n'est pas montagneuse comme on le supposait; au contraire, entre St-Raymond et la Rivière-Biscan il y a une vaste étendue de terres qui sont propres à la colonisation, et comme le chemin de fer traversera la rivière à cet endroit, on pourra y fonder une paroisse plus importante que celle de St-Raymond. Aussitôt que le chemin sera construit au-delà de cette dernière paroisse, il n'y a aucun doute qu'un grand nombre de colons se dirigeront vers ces nouveaux townships.